

*Judy Knight*

Dans tout le Gabon existent des communautés de chasseurs-cueilleurs (souvent appelées Pygmées) qui comportent de nombreux groupes ethniques (les Baka, Babongo, Bakoya, Baghame, Barimba, Akoula, Akwoa, etc.), qui diffèrent par leurs langues, leurs cultures et leurs localisations. Les communautés pygmées se trouvent dans les villes comme dans les zones de forêt. Leurs moyens d'existence et leurs cultures sont inextricablement liés à la forêt qui couvre 85 % du Gabon. Sur une population totale de 1.520.911 habitants, les Pygmées sont environ 20.000.<sup>1</sup>

La dernière décennie a vu l'émergence d'un mouvement autochtone et de quatre organisations autochtones, officiellement reconnues.<sup>2</sup> Depuis 2002, l'accroissement des menaces que fait peser sur l'environnement l'expansion des industries extractives a, en contre partie, apporté au pays d'importants fonds étrangers et des ressources humaines qui soutiennent les entreprises de protection du bassin du Congo et, en particulier, ont permis la création de 13 parcs nationaux. Une prise de conscience des droits des peuples autochtones et locaux s'est développée en ce qui concerne la protection et le développement du pays. En 2005 le Gabon a accepté que son plan pour les peuples autochtones du pays fasse partie de l'accord de prêt de la Banque mondiale au Programme du secteur des forêts et de l'environnement.<sup>3</sup> Ce fut la première reconnaissance officielle, de la part du gouvernement gabonais, de l'existence de peuples autochtones et de sa responsabilité envers eux. En 2007, le Gabon a voté, aux Nations Unies, la Déclaration des Droits des peuples autochtones.

Les terres ancestrales et les ressources des communautés pygmées du Gabon sont gravement menacées par la construction de routes, de barrages et de chemins de fer, la chasse à grande échelle de faune sauvage, l'insécurité des tenures foncières et l'empiètement sur leurs territoires des activités extractives et de l'exploitation du bois. D'autres menaces proviennent de l'inadaptation de la protection de l'environnement et de sa réglementation, des plans de relocalisation et d'intégration, de l'insuffisance de la représentation pygmée dans les revendications de propriété foncière, de l'insuffisance du financement et du soutien aux organisations autochtones qui empêche leur fonctionnement autonome.

## Situation politique et législation

En 2010, Ali Bongo, troisième Président de la République du Gabon, a accompli la première année complète de son mandat. En arrivant au pouvoir, il a hérité des quarante et une années de décisions politiques de son père et du défi de mettre en application les promesses de sa campagne électorale sur l'avenir du Gabon.

Se basant sur la politique de son défunt père qui créa 13 parcs nationaux dans tout le territoire, le Président Ali Bongo s'est engagé à faire du "Gabon vert" le pilier du développement du pays. Dès le début, il a entrepris courageusement de vérifier les comptes et d'encadrer les actions des départements ministériels. Dans cette optique, les ministères chargés des forêts et de l'environnement ont été complètement restructurés. L'Agence nationale des parcs nationaux (ANPN), institution publique responsable du développement et de la gestion des parcs, est maintenant dirigée par un biologiste, expert du changement climatique, le Dr. Lee White et l'explorateur Mike Fay, tous deux personnages clés du mouvement écologiste.<sup>4</sup>

Sous cette nouvelle direction, l'attention et la motivation ont été stimulées dans tous les ministères, les ONG et les équipes de gestion des parcs ont été encouragées à travailler ensemble, pour le bien commun. Des plans ont été relancés pour développer et promouvoir l'écotourisme en canalisant les investissements étrangers vers la construction d'un réseau d'hôtels dans les parcs. Pour créer d'autres sources de revenus en commercialisant la vente du gibier, certains parcs, comme ceux de Waka, Lopé et Minkebé ont l'intention d'employer des autochtones des communautés locales comme guides ou pisteurs.

Le Président a promis que le Code forestier, actuellement en révision, prendra en considération les droits des autochtones. Néanmoins, le statut des autochtones du Gabon ou les menaces que font peser sur leurs terres traditionnelles les activités des compagnies d'exploitation du bois ne changeront pas tant que les mesures prévues ne seront pas effectives.

Durant l'année 2010, le Gabon a continué à jouer un rôle dirigeant dans les discussions sur les mécanismes de crédits - carbone pour combattre le changement climatique et pour faire avancer le programme REDD (réduction des émissions, contre la dégradation et la déforestation) financé par le partenariat de la Banque mondiale. La plus importante de ces dispositions a été l'annonce, par le Gabon, du lancement du premier satellite d'observation d'Afrique centrale qui doit jouer un rôle crucial dans la protection de la forêt tropicale de la région.

Le programme REDD est devenu l'instrument capital pour les peuples de la forêt du Gabon, à la fois par la création d'un dialogue entre le gouvernement et les intéressés qui participent à des ateliers et à des conférences, et par la promotion des droits des autochtones et de leur consentement dans l'élaboration de la politique et de la législation sur la mise en pratique du REDD.



En 2010, à travers tout le pays, les autochtones gabonais ont participé au nouveau projet social du gouvernement, intitulé "Croire en l'avenir". Ce projet vise à transformer le Gabon en un pays émergent, prospère, et à renforcer la cohésion sociale. Le Président a déclaré que le projet "donnerait la priorité aux financements qui soutiendraient les peuples autochtones". Pour montrer leur engagement, le Président et son épouse ont entrepris une tournée dans les

provinces, faisant une étape particulière au village babongo de Mokeko, dans le district de Massenguelini, à Lopé.

Le gouvernement s'efforce d'obtenir des informations sur les populations autochtones du pays. Pour compléter le recensement national qui a commencé en 2006, le Département de la santé publique et de la population a mis en route un programme, financé par le fonds de développement des Nations Unies, pour identifier les populations autochtones dépourvues de papiers d'identité des provinces du Haut Ogooué, de l'Ogooué Mindo et de Ngounié. Jusqu'à présent, les autochtones (Baka et Bakoya) ont été identifiés à Minvoul, Mvadi, Makoukou et Mekambo.

2010 a été une année de transition pour le Gabon car la plupart des structures de gestion du pays ont changé. Mais la législation concernant les autochtones n'a pas évolué de façon significative. Cependant, beaucoup de progrès ont été réalisés au niveau des communautés rurales, les dirigeants autochtones s'étant concentrés sur l'acquisition d'une capacité à gérer et diffusant leurs informations en vue du renforcement de la défense des droits autochtones.<sup>5</sup>

## **Programmes et projets**

La Fondation pour la forêt tropicale humide (Rainforest Foundation) a formé des représentants des autochtones et des communautés aux techniques cartographiques puis a entrepris un projet de cartographie à grande échelle dans les communautés Babongo, Bakoya et Baka.

En septembre 2010, des dirigeants autochtones venus d'Afrique centrale ont rencontré à Fougamou des villageois Babongo et Mitsogho de la commune d'Ikobey, pour participer à un atelier sur les techniques cartographiques dirigé par l'expert Giacomo Rambaldi. Il s'agissait d'aider les communautés locales à construire un modèle en trois dimensions de leur paysage naturel et culturel.

Rassemblant des représentants autochtones du Tchad, de la République centrafricaine, de la République démocratique du Congo, du Cameroun, de la République du Congo et du Gabon, le projet a été parrainé par le Centre technique pour l'Agriculture et la coopération rurale de l'Union européenne, avec le soutien de l'Association pour la protection de la nature, de Rainforest Foundation, Brainforest et de l'IPACC (Comité de coordination des peuples autochtones d'Afrique).

Fougamou, située dans la partie septentrionale du Parc national Waka, dans la province de L'Ngounié, est la plus grande agglomération des communautés Babongo Mitsogho. Ces communautés sont gravement touchées par les activités destructrices, à grande échelle, des compagnies sino-malaises d'exploitation du bois. Lors de l'atelier de Fougamou, les Babongo ont pris conscience que certains de leurs territoires forestiers, entre les parcs nationaux

Lopé et Waka, sont devenus des concessions de la compagnie Sunly; ils ont été incités à dialoguer activement, sur ces questions, avec les autorités administratives et les compagnies d'exploitation du bois.

Depuis 2007, WCS (??) et l'Association nationale pour les parcs nationaux, ANPN, (financée par USAID), en coopération avec l'organisation autochtone MINAPYGA et le Comité de coordination des peuples autochtones d'Afrique (IPACC), ont travaillé avec les communautés locales de la région Waka pour les aider à créer des associations villageoises, facteurs d'autodétermination.

La fondation Rainforest, qui partage son bureau à Libreville avec Brainforest, continue à travailler avec les dirigeants autochtones pour faciliter l'implication des communautés par l'établissement, au Gabon, d'une législation protectrice en associant des représentants de l'ANPN, d'ONG nationales et internationales et de communautés autochtones.

WWF-Libreville (Fonds mondial pour la nature) continue sa collaboration avec l'organisation des Baka, Edzengui. Cependant, les projets pour la promotion de l'écotourisme et de l'agriculture chez les Baka, autour du Parc de Minkébé, ont été stoppés en 2010. Cette année-là, le point central des activités a été la reconstruction du bureau de la direction d'Edzengui à Minvoul.

## **Représentation autochtone**

Un changement notable s'est produit dans le développement des infrastructures et la capacité de gestion des organisations autochtones gabonaises grâce au renforcement des partenariats et des financements; toutes ont, maintenant, leur propre bureau.

Léonard Odambo du MINAPYGA, est toujours l'éminent porte-parole de la communauté autochtone aux niveaux national et international. Ayant résilié leurs fonctions au comité exécutif de l'IPACC en 2009, Odambo et Hélène Nze Ndou, ancienne dirigeante d'Edzengui, sont toujours les figures majeures de l'IPACC et des activités liées au REDD au Gabon

## **Notes**

<sup>1</sup> En 2005, sur la base des recherches existantes et du recensement national, l'Association pour le développement de la culture des peuples pygmées du Gabon (ADCPPG), a estimé le total de leur population gabonaise à 20.005 sur une population totale d'environ 1.400.000 personnes (Massandé D. 2005 : Organisation territoriale du Gabon, démographie chiffrée des peuples autochtones pygmées du Gabon, rapport de l'ADCPPG, 30 juin 2005). Il n'existe pas de chiffre officiel des populations autochtones du Gabon car le recensement national de 2006 ne les mentionne pas particulièrement.

<sup>2</sup> Le Mouvement des autochtones et Pygmées du Gabon (MINAPYGA) représentant les Bakoya fut établi en 1997; Edzengui représentant les Baka, fut établi en 2002 en étroite collaboration avec l'ONG- WWF( Fonds mondial pour la nature); l'Association pour le

développement et la culture des peuples pygmées du Gabon (ADCPPG) représentant les Babongo fut établie en 2003; Kutimuvara, représentant les groupes Varama et d'autres groupes minoritaires du sud, comme les Bagama, fut établi en 2002. Basée hors de la capitale et dépourvue de partenaires et de soutiens extérieurs, cette dernière organisation est moins développée que les autres.

<sup>3</sup> Schmidt-Soltau K. 2005 : Programme sectoriel Forêts et Environnement (PSFE), Plan de développement des peuples autochtones. Rapport final, juillet 2005, Banque mondiale, Washington.

<sup>4</sup> En 2010, Lee White fut nommé commandeur de l'Ordre de l'Empire britannique en reconnaissance de ses services rendus à la protection et au développement durable de l'Afrique occidentale et centrale.

<sup>5</sup> Durant la dernière décennie, il y eut un accroissement significatif des études universitaires sur les peuples de la forêt du Gabon, menées par des chercheurs gabonais et internationaux, qui ont aussi contribué de façon importante à faciliter l'accès des dirigeants autochtones aux informations de base.

***Judy Knight** est anthropologue consultante, basée au Gabon et au Royaume Uni. Elle a travaillé sur nombre de projets avec les communautés autochtones d'Afrique centrale depuis 1992. Au Gabon, elle a travaillé en collaboration étroite avec les ONG autochtones à des consultations pour l'UNESCO, des ambassades étrangères et avec les plus importantes organisations de protection des droits autochtones et de sauvegarde des connaissances traditionnelles sur la forêt dans les zones protégées et autour d'elles.*

*Source: IWGIA, The Indigenous World 2011  
Traduction pour le GITPA par Simone Dreyfus-Gamelon*